

Par courriel et messenger

Le 23 novembre 2007

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation du Protocole d'entente visant la suspension temporaire des activités de production d'électricité à la centrale de Bécancour et de l'entente finale entre Hydro Québec Distribution et TransCanada Energy (R-3649-2007)
Notre dossier : R000264 YF

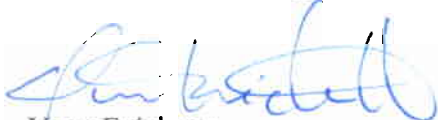
Chère consoeur,

La présente donne suite à la lettre procédurale du 6 novembre 2007 dans le dossier décrit en rubrique.

Tel que requis, vous trouverez ci-jointe la réplique du Distributeur aux observations des intéressés.

De plus, nous désirons vous informer que les travaux requis pour la complétion de l'entente finale progressent bien et que celle-ci sera produite à la Régie dans les délais prescrits.

Veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

/nm

cc : Les intéressés